



NOTE INTERNE N° RH 11/24
Du 09 avril 2024
A l'ensemble du Personnel
(pour affichage)

DIRECTEUR VILLE (H/F)
CHAMPAGNE-SUR-SEINE

La ligue de l'enseignement du Val de Marne, dans le cadre de son service périscolaire et extrascolaire à Champagne-sur-Seine (77) recherche un(e) **Directeur(trice) Ville**.

Le/la directeur(trice) sera également responsable de l'organisation, de l'administratif et de la gestion d'équipes d'accueils de loisirs sans hébergement.

MISSIONS GENERALES ET TACHES SPECIFIQUES

Sous la responsabilité du responsable de pôle elle/il aura pour missions essentielles : • Son rôle est d'aider à diriger et coordonner l'organisation des ACM des villes en complémentarité avec les directeurs locaux.

- Elle/il est membre actif des réunions thématiques et techniques (comités de pilotages, réunions parents, partenaires, jeunes...).
- Interlocuteur privilégié des collectivités et des partenaires locaux.
- Garant.e du suivi et de l'efficacité des projets de fonctionnement des structures (aménagement qualité de l'accueil de la communication...)
- Suit les mouvements de personnel (recrutement, constitution d'équipe et planning de travail) • Suit les dépenses et factures.
- Assure le traitement des éléments variable de paie et est garant des prises de congés des équipes.
- S'assure de la communication institutionnelle (journal municipal, parents...) • Supervise la mise en place des projets événementiels, et thématiques, responsables des missions handicap, culture et EDD, ...
- Visite les différents lieux d'exécution des activités et/ou projets pour en assurer le suivi. •

Rédige les rapports d'activité et les rapports trimestriels (projets, actions pédagogiques...) •
Propose une analyse critique du fonctionnement avec des perspectives d'évolution.

Ressources Humaines :

- Réalise les recrutements des animateurs et directeurs.
- Apporte une aide au traitement de éléments de coordination et RH auprès des directeurs villes.
- Rédige des navettes contrats et avenants à destination du service RH.
- Assure le traitement des éléments variables de paie.
- Rédige des rapports factuels pour sanction RH et peut émettre des sanctions disciplinaires (lettre d'observations voire lettre d'avertissement) qu'il transmet au salarié.
- Est le garant des présences/absences et remplacements des animateurs. •
- Participe à l'élaboration des équipes en concertation avec ses collaborateurs. •
- Gère les congés et les mouvements de tout le personnel.
- Gère le plan de formation.
- Gère les visites médicales.

Administratif :

- Est garant du dispositif pédagogique opérationnel de l'ensemble des activités. •
- Assure la transmission et l'exactitude des éléments administratifs.
- Veille au respect des délais de transmission d'information et d'envoi et de retour des documents et aux procédures.
- Transmet les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs à l'activité auprès de sa hiérarchie, à la collectivité et auprès de la CAF.
- S'assure de la qualité de la transmission des informations territoire, auprès des familles, du personnel et des partenaires par le biais d'affiches, de plannings, de réunions, ... •
- Recueille et suit les données quantitatives et qualitatives de l'activité pour facturer aux familles
- Est le garant de la bonne tenue de l'ensemble des sites.

Suivi des équipes :

- Suit et soutient les missions des salariés.
- Propose des formations pour ses équipes et anime des temps de concertation et de régulation.
- Intervient auprès des différentes équipes si nécessaire.
- Valorise le travail effectué.
- Propose des améliorations de fonctionnement et des modalités d'interventions novatrices. •
- Contrôle le bon déroulement des projets et des temps d'intervention des animateurs par des moyens d'analyse qu'il développe.

Actions de projets :

- Contribue à la réalisation des projets événementiels en favorisant la relation entre les structures partenaires, les écoles, les collèges et les lycées.
- Impulse des projets, favorise l'émergence de projets proposés par les équipes et les partenaires.
- Analyse et rend compte des difficultés du dispositif.
- Assure un bon relationnel avec les partenaires et les parents, se met en relation avec les familles en cas de nécessité et s'assure du retour de communication avec les parents. • S'assure que les moyens logistiques et matériels sont adaptés aux projets et aux orientations éducatives.

Suivi pédagogique :

- Impulse et relaye la dynamique pédagogique.
- S'assure des bonnes pratiques éducatives des équipes.
- Prend contact avec les partenaires et des locaux pour diversifier l'offre d'activité. • Prend part au PEDT dans le cadre institutionnel.
- S'inscrit dans la dynamique QPV en proposant des idées et solutions adéquates.

Relations institutionnelles et partenariales :

- Comprend les enjeux stratégiques et politiques de la ville et des partenaires. • Participe activement à la construction de projets communs avec l'ensemble des acteurs.

L'évaluation :

- Evalue l'activité, le comportement des équipes et propose des améliorations. • Réinterroge les pratiques professionnelles en analysant les évaluations de terrain et les comptes-rendus intermédiaires.
- L'évaluation portera sur l'organisation globale de l'activité, sur l'affichage et la communication, le projet, les intervenants, la conduite des activités et sur le rangement.

Gestion budgétaire :

- Dispose d'un budget de fonctionnement.
- S'assure des paiements des prestations par les familles et des relances des impayés. • Formule des demandes de subvention pour mener des projets innovants et ancrés sur les besoins locaux.

Compétences requises :

- Très bonne connaissance du champ d'activités de l'animation,
- Être capable de concevoir, mettre en œuvre et gérer une activité à caractère culturel, social et éducatif, dans ses dimensions humaine, technique et administrative,
- Très bonne connaissance du fonctionnement du périscolaire de l'extrascolaire • Connaissance des politiques et outils jeunesse ;

- Capacité à gérer et mobiliser une équipe d'animation, technique, d'accueil ; • Capacité à répondre aux sollicitations des différents partenaires et des salariés, • Capacités à réagir rapidement aux problèmes posés tout en gardant le sens du recul pour analyser les demandes avec objectivité,
 - Faire preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit et de qualités relationnelles à tous les niveaux,
 - S'adapter à des interlocuteurs différents,
 - Connaissance du milieu associatif et de l'éducation populaire ;
 - Compréhension des enjeux stratégiques et politiques ;
 - Capacité d'observation, d'analyse et de médiation, de créativité et d'innovation •
- Bonnes capacités rédactionnelles et orales
- Maîtrise de l'outil informatique
 - Titulaire du DESJEPS ou équivalent et/ou Bac +4/5 exigé (sciences humaines, développement territorial, management des organisations, ESS, animation, éducation populaire) ; • Expérience similaire exigée.

Lieu de travail CHAMPAGNE-SUR-SEINE (77)

Type de contrat Contrat à Durée Indéterminée

Expérience Exigée de 5 à 10 ans dans l'animation
Exigée de 4 ans dans la direction

Formation Diplôme professionnel de l'éducation populaire DEJEPS exigé/
DESJEPS souhaité
Master intervention et développement social

Qualification cadre

Salaire indicatif coefficient 400 – CCN ECLAT

Poste à pourvoir au 1^{er} juin 2024

Merci d'adresser votre candidature à Madame Maylanie Carlier et Monsieur Frédéric Barraud par mail à mcarlier@ligue94.com et fbarraud@ligue94.com avant le **03 mai 2024.**